



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

femmes enceintes

Question écrite n° 61993

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le problème de l'excès de pratique de l'amniocentèse chez les femmes enceintes dans notre pays. Au nom du principe de précaution et en raison de la judiciarisation grandissante des actes médicaux, cet examen est parfois pratiqué de manière abusive et expose les femmes à des risques d'avortement spontané ou encore à un risque d'accouchement prématuré. Il lui demande donc ce qu'il envisage de proposer pour remédier à ce problème important de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61993

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2005, page 3439